

MASTER 2 INGÉNIERIE DES SYSTÈMES EN RÉSEAUX, VOIE INITIALE - CONTINUE

DOMAINE(S) :

SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

FORMATION DIPLÔMANTE 

FORMATION INITIALE 

FORMATION CONTINUE 

Ce master de l'UVSQ est accrédité Université Paris-Saclay.

Les étudiants auront une inscription "Paris-Saclay" et recevront un diplôme de l'Université Paris-Saclay.

L'objectif du master est de former des ingénieurs en systèmes et réseaux et de leur fournir les méthodologies qui leur permettront de se maintenir dans un domaine très dynamique. Ce qui explique l'investissement des entreprises directement dans la formation. Ce parcours professionnel et recherche permet aux étudiants d'acquérir la maîtrise des systèmes en réseau de manière à s'insérer dans les métiers de l'informatique, en particulier pour concevoir des architectures de systèmes interconnectés complexes, conduire les opérations de déploiement de tels systèmes et piloter leur évolution. Le parcours IR prépare les étudiants à concevoir, planifier et développer des architectures de systèmes en réseau en intégrant les besoins présents et futurs des utilisateurs et en anticipant les évolutions générées par les nouvelles technologies. Il donne aux étudiants la capacité de déterminer les outils et les procédures permettant, d'une part, la supervision de l'ensemble des composantes opérationnelles des systèmes communicants d'une entreprise et, d'autre part, l'appropriation de ces systèmes par les utilisateurs au moyen d'échanges hétérogènes de données, voix et images. En particulier, la spécialité prépare les étudiants à mener le rapprochement des services réseaux avec les applications informatiques sous hautes contraintes de sécurité et d'automatisation, et aussi, à régir la convergence entre les services voix et multimédia fixes et mobiles

Le descriptif du master se trouve sur le site de l'Université Paris-Saclay.

Conditions d'admission

CANDIDATURE OBLIGATOIRE :

Tout candidat à cette formation doit obligatoirement candidater en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay. (onglet "CANDIDATER").

DEMARCHES COMPLEMENTAIRES POUR LA REPRISE D'ÉTUDES :

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux Conditions d'Admission définies dans la fiche en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay :

Téléchargez le complément de dossier VAPP

- Dans tous les cas :

1. Candidatez en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay

2. Téléchargez la fiche de liaison et retournez-la par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contact réservé à la reprise d'études

Valérie LEMEILLE

valerie.lemeille@uvsq.fr

01 39 25 33 10